

Accès à la formation

Formation(s) requise(s) :

- **Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Electronique**
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Electrotechnique
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Mécanique
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Civil
- Bac général S série scientifique profil Biologie Ecologie Agronomie
- **Bac général S série scientifique profil Mathématiques**
- **Bac général S série scientifique profil Physique Chimie**
- **Bac général S série scientifique profil Sciences de l'Ingénieur**
- **Bac général S série scientifique profil Sciences de la Vie et de la Terre**

Descriptif

Du paquebot au bateau de plaisance, en passant par le pétrolier, le sous-marin et la plate-forme off-shore, le technicien supérieur en construction navale peut être amené à exercer des fonctions très variées. Il peut participer à tous les stades de la construction :

- au bureau d'études pour la préparation du projet, comportant à la fois les plans et le prix du navire ;
- à l'élaboration des plans complets du navire, quand le projet est accepté ;
- à l'organisation du travail, pour la planification des opérations, en respectant les délais et les prix ;
- sur le chantier pour le suivi et le contrôle des travaux en cours.

Il peut également assurer la maintenance et la réparation de navires de toutes tailles et provenances. Il détermine la nature et l'importance des interventions à effectuer.

Poursuite d'études

La majorité des élèves (environ trois sur cinq) entrent dans la vie active.

Ceux qui souhaitent continuer leurs études peuvent :

- entrer en école d'ingénieurs, avec un excellent dossier, de préférence après un an de classe préparatoire ATS (Adaptation pour technicien supérieur). Les écoles accessibles sont, par exemple, l'École centrale de Nantes, option hydrodynamique et océanique ou l'université de Compiègne (UTC) ;
- suivre une formation complémentaire à l'École d'adaptation des professions du soudage (EAPS) à Villepinte ou à l'université de Southampton (architecture navale) où les cours sont assurés en anglais ;
- poursuivre des études à l'université en licence LMD ou licence professionnelle.

Parmi les licences accessibles après un BTS construction navale :

- licence professionnelle production industrielle spécialité innovation et développement (université de Nantes, IUT de Saint-Nazaire),
- licence professionnelle commerce spécialité cadre commercial nautisme (université de Nantes, IUT de Saint-Nazaire),
- licence sciences et technologie pour l'ingénieur (université de Nantes à Saint-Nazaire),
- licence professionnelle plasturgie et matériaux composites spécialité développement industriel en plastiques et composites : gestion de projet, conduite de fabrication (université Bretagne Sud à Lorient),
- licence professionnelle conception et fabrication des structures métalliques et composites (université de Bretagne occidentale, IUT de Brest).

Formations poursuivies :

- CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS)